

## Quelle fac de droit choisir ?

Par **Nihoma**, le 19/02/2014 à 14:13

Bonjour,

Je souhaite effectuer une licence en droit mais je ne sais pas quelle faculté choisir. En effet, trois fac se présentent à moi ; Bourg en Bresse, Dijon ou Besançon. J'aimerais avoir vos avis pour pouvoir les départager.

Merci [smile3]

Par **student**, le 19/03/2014 à 23:22

Bonjour,

Pour commencer une licence de droit, la faculté n'a pas beaucoup d'importance. Les critères doivent rester selon moi la proximité de la fac, l'ambiance de celle-ci, les profs...

Je ne connais aucune de ces facs, mais je peux juste te dire de ne pas trop te prendre la tête pour la licence, prend celle qui t'attire le plus. Le réel choix de la fac se fait pour le master selon la réputation de la fac et évidemment les masters qu'elle propose pouvant te correspondre...

Par **Booker**, le 19/03/2014 à 23:33

Pas d'accord, si tu vise un master dans une grande université, je te conseil de partir si possible dans l'université la plus importante par rapport à ce que tu es en capacité de faire aujourd'hui afin de ne pas être trop dépaysé dans 3 ans.

Courage.

Par **bulle**, le 20/03/2014 à 07:26

Bonjour,

En licence, la fac n'a aucune importance. Par contre, il vaut mieux commencer à choisir son Master 1 dans la fac où se trouve le Master 2 que l'on veut faire.

Si vous souhaitez vraiment intégrer une de ces facs quand même, Dijon me semble être la meilleure option car ce n'est pas une antenne, contrairement aux deux autres (il me semble) donc ça vous laissera plus de possibilités par la suite.

Par **pileup911**, le **20/03/2014** à **12:28**

Le choix d'une antenne n'est pas judicieux? Au contraire, je pense que choisir une antenne, c'est avant tout bénéficier d'un cadre de travail plus agréable tout en ayant une qualité de cours à la hauteur de la maison mère. Et ça ouvre grand les portes pour poursuivre son master dans la maison mère.

Par **bulle**, le **20/03/2014** à **15:05**

A mon avis, la qualité de cours n'est pas la même qu'à la maison mère et l'accès à la documentation non plus.

Je pense qu'aller dans une antenne se justifie par la proximité géographique de son lieu d'habitation uniquement. Mais en Master 1, il faut absolument aller dans la fac où se trouve le Master 2 que l'on vise.

Par **pileup911**, le **20/03/2014** à **15:11**

Oui l'accès à la documentation peut être plus restreint, je le concède, ce qui ne gêne pas pour la licence.